

8501507

4435

ANDRÉ THEVET

# COSMOGRAPHIE

DE

# LEVANT

Edition critique  
par

Frank LESTRINGANT

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure  
Maître-assistant à l'Université de Haute-Alsace



LIBRAIRIE DROZ S.A.  
11, rue Massot  
GENÈVE  
1985

## Eléments de bibliographie

### I. ŒUVRES D'ANDRÉ THEVET (ordre chronologique)

1. *Cosmographie de Levant*, par F. André Thevet d'Angoulesme. — Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1554, petit in-4°, 214 p. + 8 f., 25 fig. sur bois + portrait de l'auteur en cordelier.
2. *Cosmographie de Levant*, par F. André Thevet d'Angoulesme, Revue et augmentée de plusieurs figures. — Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1556, petit in-4° de 218 p. + 7 f. non chiffrés, 34 fig. + portrait de l'auteur en cordelier.
3. *Cosmographie de Levant*. — Anvers, Jean Richart, in-8°, 159 f.
4. *Les Singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amerique*: et de plusieurs Terres et Isles decouvertes de nostre temps. Par F. André Thevet, natif d'Angoulesme. — Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte, 1557 et 1558, in-4° (17,2 × 10,8 cm.), VIII + 166 f. + table, fig. Poèmes liminaires d'Etienne Jodelle, François de Belleforest et Jean Dorat.

Le double millésime avait été relevé par G. Atkinson, 1927 et 1935, qui parlait de « date fautive » pour 1558. En fait tout s'explique si l'on tient compte du procès intenté à Thevet à la fin de l'année 1557 — et sans doute immédiatement après la parution de l'ouvrage — par son scribe Mathurin Héret, qui réclamait sa part des bénéfices. L'arrêt, partiellement favorable à la requête de Héret, ne fut rendu que le 14 décembre 1557 (Arch. Nat., X<sup>1A</sup> 1586, n° 463), et c'est ensuite, semble-t-il, que la vente des *SFA* put reprendre après interruption. D'où le nouveau millésime de 1558, que comportent la majorité des exemplaires aujourd'hui conservés.

L'on trouve cependant la date de 1557 dans les exemplaires suivants: BN. Cartes et Plans, Société de Géographie, Rés. Bon. 8° H. 57 (ignoré par Atkinson); Fribourg, B. Cantonale et Universitaire; U.S. Library of Congress; New-York Public Library, Arents Collection; San Marino (Californie), Henry E. Huntington Library; Edimbourg, National Library of Scotland.

5. *Les Singularitez de la France Antarctique (...)*. — Anvers, « De l'imprimerie de Christophe Plantin », 1558, petit in-8°, VIII + 164 f. (12,7 × 6,8 cm.), fig.  
Les planches de cette édition, attribuées à Christophe van Sichem, sont la copie réduite et maladroite de celles de la précédente. Nombreux cas d'inversion latérale.
6. *La Ville de Bourges*. — « Imprimé à Paris pour Maturin Breville », 1562. Un plan gravé sur bois: 42 × 30 cm. BN, Ms fr. 10193, f. 188bis.

Le texte de commentaire imprimé placé au-dessous du plan porte au titre: « ANDRÉ THEVET ANGOUMOISIN ». C'est une description encomiastique de Bourges, qui célèbre la récente « victoire obtenue en icelle par les Catholiques ». Le « pourtrait de la cité de Rouen » est annoncé à la toute dernière ligne.

L'on découvre dans ce commentaire un passage insolite, qui rattache le Berry au périple levantin: « ... ce bon Roy Charles [VII] avoit ceste ville de Bourges et le pais de Berry en telle recommandation et amitié, qu'il l'appelloit communement son petit royaume. Et ce que plus l'incitoit à s'y plaire et delecter, estoit les ingenieuses structures, anciens edifices, Sepultures antiques, Obelisques, Collosses, Colomnes, Statues, Medailles, et autres singularitez qui se trouvoient lors au pais de Berry, aux fondemens des vieilles murailles

et mesures, et eust on jugé estre en une seconde Athenes, ou une seconde Alexandrie d'Egypte».

Ce document et les deux suivants sont conservés dans le manuscrit des *Mémoires de Condé* réuni par Scarron, secrétaire de Perronot de Chantonay, ambassadeur d'Espagne, et ami de D.F. Secousse, l'éditeur du recueil (Londres, Charles Du Bosc et Guillaume Darrés, 1743). Plan non reproduit dans les *Mémoires* imprimés.



La Ville de Bourges.

7. *Le Vray Pourtraict de la Ville de Rouen: assiegee et prise par le Roy Charles 9.* — Paris, pour Mathurin Breville, s.d., [1562]. — Un plan gravé dépliant: 41,5 x 53,5 cm., avec texte sur 4 colonnes portant au début la mention imprimée: «ANDRE THEVET d'Angoulesme», et à la fin: «THEVET». BN, Ms fr. 10193, f. 223bis.

Dernière phrase du commentaire qui rapporte, après les origines légendaires de la ville, les péripéties du siège de 1562: «Or vueille Dieu tout puissant et pitoyable, envoyer son

Esprit salutaire et vrayement principal, pour divertir les cueurs des oppiniastres et sectateurs qui son[ ] cause des pauvretes et troubles qui sont aujourd'huy en nostre France». Plan non reproduit dans les *Mémoires de Condé*.

8. *Le Vray Pourtraict de la Bataille donnee par M. de Guyse devant Dreux.* — Paris, pour Maturin Breville, 1563. — Un plan gravé sur bois et colorié: 49 x 40,2 cm., avec texte imprimé portant au titre: «ANDRE THEVET D'ANGOULESME» et les sous-titres suivants: «DECLARATION DU CAMP DU ROY» et «DECLARATION DES LETRES DU CAMP DU PRINCE DE CONDE». BN: Ms fr. 10193, f. 278bis.

Dans le texte nombreuses corrections manuscrites à l'encre, portant sur l'orthographe, la ponctuation et les accents. Toutes ces rectifications, qui tendent à moderniser la prose de Thevet, se retrouvent, mises au propre, dans la réimpression du plan qui figure au t. IV, p. 178, des *Mémoires de Condé*. Preuve qu'il s'agit bien là de l'exemplaire de travail du compilateur. C'est du reste le seul des trois documents des années 1562-1563 à avoir été réédité. Cette pièce m'a été aimablement signalée par M. Simonin.

9. [Préface d'] «André Thevet Angoumois», dans: MARCONVILLE, Jean de —, *Recueil memorable d'aucuns cas merveilleux advenuz de nos ans, et d'aucunes choses estranges et monstrueuses advenues es siecles passez.* — Paris, Jean Dallier, 1564, in-8°, aux feuillets 1-2. Réédition en 1573.

Pièce signalée par Jean Cêard, *La Nature et les prodiges*, 1977, p. 336. Les mêmes liminaires contiennent un sonnet de «de belleforest Comingeois».

10. Postface d'«André Thevet d'Angoulesme, Au lecteur», dans: MARCONVILLE, Jean de —, *De l'Heur et malheur de mariage, Ensemble les loix connubiales de Plutarque*, traduites en François. — Paris, Jean Dallier, 1564 et 1571, in-8°, aux feuillets 83-84 non paginés.

Pièce signalée par Robert Aulotte, *Amyot et Plutarque*, 1965, p. 63.

11. *Le vray portraict de l'Isle, et des forts de Malte, Assiegee lan M.D.LXV. Par les Turcs.* — 1565 et 1566. — Un plan gravé sur bois: 41 x 57 cm., avec additions manuscrites. Texte manuscrit et figure au verso. BN. Estampes: Vb 133 (II).

Porte la mention ms en bas à gauche: «ANDRE. THEVET. MA. FAICT. 1565». Pièce signalée par Marcel Destombes, «André Thevet, 1504-1592, et sa contribution à la cartographie et à l'océanographie», *Second International Congress on the History of Oceanography*, Edimbourg, 1972, p. 126. Pour une description de ce document remployé par Thevet, voir la note 205,8 de notre commentaire.

12. «André Thevet Ango- / moisin, au seigneur de Bellefo- / rest, Comingeois», sonnet figurant aux liminaires de: BELLEFOREST, François de —, *Le Second Tome des Histoires Tragiques (...)*. — Paris, R. le Mangnier, 1566, f. 10 v°.

Voir à l'article BELLEFOREST.

13. «Andre Thevet / A la memoire perpetuelle de M. G.[illes] B.[ourdin] / A posé ceste epitaphe / Non sans larmes», pièce figurant dans *Le Tumbeau de Messire Gilles Bourdin, chevalier, seigneur d'Assy, Recueilli de plusieurs scavans personnaiges de la France.* — Paris, Robert Estienne, 1570, 4°. BN: Rés. 227 (33).

Il s'agit de la pièce 23 de ce recueil. Pièce signalée par F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI<sup>e</sup> siècle*, Champion, 1922, p. 243, et par E. Balmas, «Documenti inediti su A. Thevet», *Mélanges Revel*, 1965.

14. *La Cosmographie Universelle d'André Thevet*, ... illustrée de diverses figures des choses plus remarquables veuës par l'auteur. — Paris, Pierre L'Huillier et Guillaume Chaudiere, 1575, in-fol., 4 t. en 2 vol., 1025 f. + tables, fig., portraits et cartes.

Atkinson, 249; Ruth Mortimer, n° 517.

Les libraires L'Huillier et Chaudière étaient associés pour le financement de cette entreprise éditoriale de vaste ampleur: il s'agit donc d'une édition unique, même si les exemplaires portent en page de titre des mentions différentes.

15. «*Advertisement de André Thevet, Cosmographe du Roy*» en liminaire de DU PRÉAU, Gabriel —, *Second Tome de l'Histoire de l'Etat et Succes de l'Eglise dressée en forme de Chronique generale et universelle*. — Paris, veuve J. Ker-  
ver, 1583, in-fol., 707 f. + table (BN: H. 277).
16. *Les Vrais Pourtraits et Vies des Hommes Illustres Grecz, Latins, et Payens*. Recueilli de leurs tableaux, livres, medalles antiques, et modernes, par André Thevet Angoumois Premier Cosmographe du Roy. — Paris, veuve J. Kerver et Guillaume Chaudiere, 1584, 2 t. en un vol. in-fol. de 664 f., environ 230 portraits gravés en taille-douce.
17. *Histoire d'André Thevet Angoumois, Cosmographe du Roy, de deux Voyages par lui faits aux Indes Australes et Occidentales*, contenant la façon de vivre des peuples Barbares, et observation des principaux points que doivent tenir en leur route les Pilotes, et mariniers, pour éviter le naufrage, et autres dangers de ce grand Ocean. Avec une response aux libelles d'injures, publiées contre le chevalier de Villegagnon. — Circa 1588, in-fol., 167 f. ms. BN: Ms fr. 15454.
18. *Le Grand Insulaire et Pilotage d'André Thevet Angoumois, Cosmographe du Roy*, dans lequel sont contenus plusieurs plants d'isles habitées, et deshabitées, et description d'icelles. — Circa 1588, in-fol., 2 vol. ms de 413 et 230 f., 84 plans gravés en taille-douce. BN: Ms fr. 15452 et 15453.

Pour une description de cet ouvrage et du corpus cartographique subsistant, on consultera, outre l'étude plus haut mentionnée de Marcel Destombes, notre «*Catalogue des cartes du Grand Insulaire d'A. T.*», inclus dans le *Catalogue des Atlas Français (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, rédigé sous la direction de Mircille Pastoureaux. — Paris, BN, C. T. H. S., 1984, ch. XXIX.

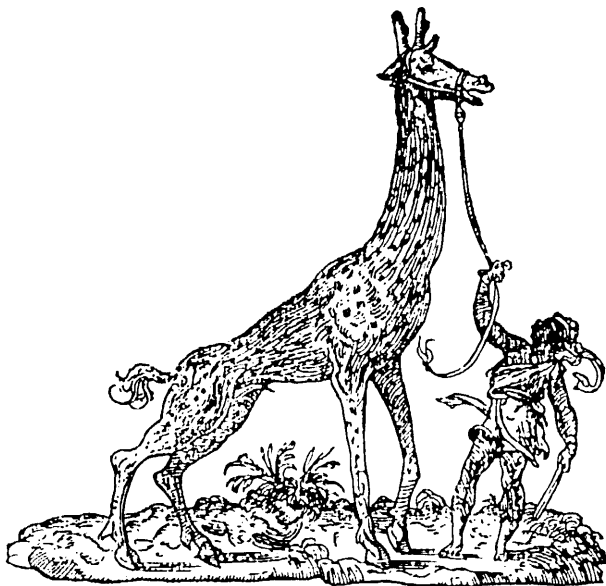
## II. ŒUVRES D'AUTEURS ANCIENS

- AFFAGART, Greffin: *Relation de Terre Sainte (1533-1534)*, publiée avec une introduction et des notes par J. Chavanon. — Paris, Victor Lecoffre, 1902, 8°, 245 p.
- ALEXANDRE D'APHRODISE: *Les Problemes d'Alexandre Aphrodisé, excellent et ancien philosophe*, pleins de matieres de medecine et philosophie, traduits de Grec en François, avec annotations des lieux plus notables et difficiles. Soixante autres problemes de mesme matiere, medecine et philosophie, Par M. HERET. — Paris, Guillaume Guillard, 1555, 8°, 114 f. + table (R. 9503).
- AMBROISE Saint: *Divi Ambrosii Hexahemeros. Liber de Paradiso. Sermo de Ortu Adae. Sermo de arbore interdicta et liber de Cain et Abel*. Cum auctoritis vita secundum Paulinum, episcopum Nolanum. — Mediolani, per A. Zarotum, circa 1477, fol. (Rés. C. 404 et 405). — Autre édition consultée: Migne, *Patrologie Latine*, t. 14.
- ANGLURE, Ogier VIII, seigneur d'—: *Journal contenant le voyage fait en Hierusalem et autres lieux de devotion, tant en la Terre Sainte qu'en Égypte*, par ... Messire Simon de Sarebruche, Chevalier, Baron d'Anglure, ... en l'année 1395. Mis en lumière pour la première fois sur le manuscrit trouvé en une Bibliothèque. — Troyes, Noël Moreau, dict le Coq, 1621, in-12 (Rés. O<sup>2</sup> f. 74).
- ARISTOTE: *In hoc volumine haec continentur Aristotelis De Historia animalium libri IX: De partibus animalium et earum causis libri IIII: De generatione ani-*

- malium libri V*, Theodoro Gaza interprete (...). — Parisiis, ex officina Simonis Colinaei, 1533, fol. (R. 97-98).
- ARISTOTE: *Histoire des animaux*, trad. fr. par Pierre Louis. — Paris, Les Belles Lettres et Denoël, coll. «*Médiations*», 1969, 2 vol.
- (ARISTOTE): *Problemes d'Aristote et autres filozophes et medecins selon la composition du corps humain*. Avec ceux de Marc. Ant. Zimara. Item les solutions d'Alexandre Aphrodise sur plusieurs questions physiques. — Lyon, Jean de Tournes, 1554, 8°, (IVf) + 252 p.
- AUBERT, Guillaume: *L'Histoire des guerres faictes par les chrestiens contre les Turcs*, soubz la conduite de Godefroy, duc de Buillon, pour le recouvrement de la Terre Sainte. — S.l., 1559, 4° (Rés. La<sup>9</sup>.4 et Rés. La<sup>9</sup>.4.A).
- AUGUSTIN (saint): *Quintus Tomus Operum divi Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi, continens XXII libros de Civitate Dei*. Cui accesserunt Commentarii Jo. Lodo. Vivis ab autore recogniti. — Parisiis, in officina Claudii Chevallo-nii, 1531, fol. (C. 827 [5]).
- *De la Cité de Dieu: contenant le commencement et progres d'icelle cité, avec une deffence de la religion chrestienne*, contre les erreurs et mesdisances des Gentils, Heretiques, et autres ennemis de l'Eglise de Dieu: Illustree des Commentaires de Jean Loys Vives, de Valence. Le tout fait François, par Gentian Hervet d'Orleans, Chanoine de Rheims: Et enrichy de plusieurs annotations et observations en marge, servans à la conference et intelligence des Histoires anciennes et modernes, par François de Belle-forest Comingois. Troisième Edition. — Paris, Michel Sonnius, 1585, fol., 814 p. (C. 562).
- *Opera omnia*, Migne, *PL*, 32-45.
- BARBARO, Ermolao: *In C. Plinii Naturalis Historiae Castigationes*. — Basileae, apud Joannem Valderum, 1534, 4°, 523 p. (S. 2400).
- *Compendium Ethicorum Librorum*. — Parisiis, apud Joannem Roigny, 1546 (R. 9593-9594).
- *Compendium Scientiae Naturalis, ex Aristotele* (edidit D. Barbarus). — Parisiis, apud J. Roigny, 1547, 8°, 57 f. (R. 9594).
- *In Pomponii Melae De Situ Orbis libros tres Castigationes*. — Antverpiae, 1582, 4° (G. 3045).
- BAR-CEPHA, Moses: *De Paradiso commentarius*, scriptus ante annos prope septingentos a Mose Bar Cepha. (...) Praeterea professiones fidei duae. Omnia ex syriaca lingua nuper translata per Andream Masium. — Antverpiae, C. Plantin, 1569, 8°, 279 p.
- BARTOLOMEO DALLI SONETTI: *Isolarlo*. — 1485 (incunable), 4°, 56 f. (Rés. Yd. 770).
- BAYSIO, Guido de —, dit BAIISIUS ou BASIUS: *Rosarium, seu in Decretorum volumen Commentaria*, Nicolai Superantii ... ac etiam Petri Albignani ... adnotationibus illustrata... — Venetiis, apud Juntas, 1601, fol., 410 + XXXV f. (BN: E 43). — La première édition est de 1481 (Venetiis, per J. Herborn).

d'une haute tour, qu'ils ont en lieu de clocher, ou se pourmenans par un deambuloire, estoupanz leurs oreilles de leurs doits, crient à voix desployee & de toute leur force, choses non vulgaires, & qui ne doiuent (à leur dire) aucunement estre prononcces des Cretiens. Toutefois ie vous diray ce qu'un Turq, à moy familier, m'en ha donné par escrit. Premièrement ils crient de toute leur puissance voire de sorte que les chiens s'en prennent à hurler. *Allah heber, Allah hiber*, qui vaut autât à dire, que Dieu est grand, Dieu est grand. Derechef ils disent. *Lailach illalach, Dieu est un Dieu grâd. Mehemmet Resulallah, Mehemmet Resulallah*, Mehemmet est son entuoyé & son profete. *ya len cela*, venez à l'oraison adorer Dieu. Et repliquét quatre fois ces paroles. Le peuple oyant ces cris se prepare pour aller à leurs Mosquées, dens lesquelles (apres s'estre lauez) ils entrent deschaus (ayans à l'entree oté leurs souliers) & là sont beaux tapis Turquins preparez, sur lesquels ils s'assient les iambes en croix à la maniere des Couturiers, puis crient à haute voix les paroles que dessus, Dieu est grand, & son profete : Dieu est grand, & son profete : & resumeront bien lesdites paroles plus de trois mille fois. Lesquelles si un Cretien par imprudence, ou autrement, auoit proferees en leur pais, & il fust oui, il seroit contraint de se faire Turq, ou bien de mourir sans aucune merci. Tellemét que quand i'allois par la vile du Caire, plusieurs Turqs me disoient ces paroles à haute vois, à celle fin que ie disse apres eus : mais i'estois de cela assez auerti. Les femmes n'entrent gueres en leurs Temples, à cause (ce disent ils) qu'elles sont immondes, & pourtant indines d'y entrer : qui plus est, elles ne sortent jamais de la maison le visage descouuert, mesmes depuis qu'elles sont mariees ne frequentent ne pere ne mere. Au surplus lesdis Turqs sont circ

ci reconcis comme les Iuifs, au lieu que nous sommes bati-  
sez. Combien qu'ils tiennent Iesuchrist pour un grand & excellent Profete. Ils ont ensuiuus, & de present ensuiuent toutes les anciennes heresies & opinions des Arriens, Sabel-  
liens, Manicheens, Donatistes, Nestoriens, Pelagiés, & autres, 5  
en plusieurs passages : qui nous demontre clerement leur loy & religion estre un comble de toutes erreurs. En ladite vile du Caire estoit iadis la forteresse des Rois d'Egypte : & encores le Bacha d'Egypte y fait sa residence, & y tient grand' court, acompagné d'un grand nombre de Iannissaires. Ce chateau fut fait anciennemét des Rois dudit pais, au plus beau & haut lieu, qui soit en toute la cité, tellement qu'il se voit de loin. La y ha plusieurs animaux, comme, quatre Elefans, Lions, Tygres, Leopars, Scorpions, Rhinoceres (qui est un animal à quatre piez, ayant une corne aus narines, grand ennemi de l'Elefant) Veaus marins, Cigognes. Je ne veus mettre en oubli deus Girafles que i'y ay vuës, qui ont le col plus grand que le Chameau, deus cornes de demi pié sur la teste, une petite au front, les deus iambes de deuant grandes, & hautes, & celles de derriere courtes, ainsi que pouvez voir en la figure suiuite, laquelle ha esté representee au plus pres du naturel qu'a esté possible. Cette beste est le simulacre des gens doctes, & lettrez, comme recite Policien. Car ils semblent de prime face estre aspres, rudes, & facheus, combien qu'à raison du sauoir qu'ils ont, soient beaucoup plus gracieus, humains, & asables, que les autres qui n'ont en rien connoissance des lettres, & vertus : ou qui seulement ont salué les Muses, comme on dit communement, de l'entree de la porte. Autre chose n'ay vü audit Caire du tems que i'y estois, qui soit digne de l'ecrire, fors le grand trionse que font les Turqs lors qu'ils vont à la  
t Meque,



Meque, ou ils disent que le corps de leur Profete Machomet est inhumé: Et leur est ce iour de trionse tant solennel, qu'il n'est permis à aucuns Cretiens de se trouver par les rucs, s'il ne veut estre batu: Mais on peut voir par les fenestres des maisons, toute la brauade de la cheualerie, & tout le trionse qu'on y fait: chose qui seroit trop proluxe à raconter. Mais vrayement s'ils se resiouissoient, nous autres Cretiens auions bien matiere de gemir & soupirer, un du lieu pour lors nous recitant qu'il y auoit en ladite vile du Caire, plus de trente mile esclauces, la plus part Cretiens, enleuez de toutes pars de la Cretiené: lesquels ils vendent & troquent d'uns à autres, comme lon fait des cheuaus, beufs, & moutons

moutons en pleine foire, pour trauailler & labourer à la discrecion des maitres qu'ils seruent. Ce que en bonne foy, ie ne puis reciter sans larmes, vù la merueilleuse abondance qui est non seulement en Egypte, mais aussi aus autres viles sugettes au grand Turq: mais pour ne passer en silence, celle Babylone, laquelle (comme ci deuant auons dit) ha donné nom à cette ci, il faut entendre qu'il y ha deus Babylones, une en Mesopotamic, ou anciennemét les Chaldeens auoiet domination: meintenant sont priuez du lieu, & de tout le pais. Le grand Seigneur à present tient le tout. Au tems que i'estois par delà, son fils ayné, nommé Sultan Moustafa, estoit Bacha du pais (lequel depuis il ha fait mourir, comme est l'usage & commune façon de faire entre eus, que le pere face mourir le fils, & le fils le pere, & tous ses freres, s'il en ha aucuns, & s'il est le plus fort.) En celle Babylone fut le peuple des Iuifs, en captiuité soixante & dis ans. Le fleuue Euphrates passe en ce lieu là, & arrouse le pais, comme fait le Nil l'Egypte. Aucuns disent que ce fleuue, le Nil, le Tygre, & Ganges viennent de Paradis terrestre, lequel l'on dit estre en une haute montagne, dont les caues qui en tombent, sont un lac qui fait si grand bruit que tous ceus qui en sont pres en sont sourds: ainsi l'aferme Isidore au quinzieme chapitre. S. Ambroise en son exameron, dit que de ce lac, ainsi comme d'une fontaine, issent ces quatre fleuues prenommez. Nonobstant que Saluste auteur tres ancien dit, que le Tygre & Euphrates sortent d'une fontaine d'Armenie. La seconde Babylone est en Egypte, située aus confins de l'Arabie. Pres de cette Babylone y ha eu autrefois de belles viles, comme Thebes, qui premierement fut nommee Diospolis, laquelle estoit si grande, qu'en icelle (selon Homere) y auoit sept portes: elle fut destruite par Cambyse: puis estoit Memphis,

t 2 (dont

- évidence, Thevet continue d'entrelacer le texte d'Hérodote et ce qu'il a pu recueillir chez Solin, texte et scholies confondus. La mention de l'Enidros est en effet absente des *Histoires*, II, 68.
- 141.17 Les peaux de crocodiles séchées ou empaillées constituaient une «singularité» fort prisée en Europe, si l'on en croit le témoignage de Pierre Belon (*Observations*, II, 32, f. 103 v°): «Nous en voyons comme par miracle en plusieurs Eglises et places publiques de nostre Europe (...)»
- 141.18-22 Pierre Saliat, *loc. cit.*, est suivi mot à mot. Pline, VIII, 25, § 89, qui s'inspire d'Hérodote par le truchement d'Aristote (*HA*, V, 33), parle même de dix-huit coudees.
- 141.23 Pierre Saliat: «Dans l'eau il ne voit goutte, mais dehors il a la vue fort ague.» Thevet, semble-t-il, a corrigé l'expression pour le moins malencontreuse du traducteur d'Hérodote, II, 68.
- 141.24 Hérodote (II, 68) donne la raison de cette amitié intéressée. Le roitelet ou Trochile, oiseau cureteur, débarrasse le crocodile des sangsues qui se sont fixées dans sa gueule pendant l'immersion.
- 141.24-28 Les larmes du crocodile (*Crocodyli lachrymae*) ont donné lieu à un adage d'Erasmus (II, 4, 60, p. 478), dont Thevet a pu lire le commentaire.
- 141.29 à 142.2 Thevet, une fois de plus, a recopié Pierre Saliat dans son évocation des «chevaux fluviaux» (*op. cit.*, f. xlviij; Hérodote, II, 71).
- 142.4 Cette allusion aux «notes hieroglyphiques» d'Orus Apollon confirme le fait que Thevet s'est bien servi de l'édition de 1543 chez Jacques Kerver et non pas de la réédition de 1553. En effet, le titre initial (*De la signification des notes hieroglyphiques des Aegyptiens*) fait alors place à une nouvelle formulation: *Sculptures ou Graveures sacrees d'Orus Apollo, Niliaque*. L'on a vu plus haut que l'orthographe et la syntaxe vérifiaient cette hypothèse (note de la p. 137, l. 23-28). — Le crocodile est évoqué au moins six fois en tant que «lettre sacerdotale», pour désigner des concepts aussi hétérogènes que la fureur (livre I, fig. 66), l'occident (I, 68), les ténèbres (I, 69), la manducation (I, 78), la paresse (I, 79). En regard de cette inquiétante polysémie crocodylienne, l'hippopotame ou «cheval de riviere» n'apparaît que deux fois pour dénoter tour à tour l'ingratitude du fils envers le père — et l'on n'en voit alors que les «ongles» (I, 56) — et l'heure qu'il est (II, 18).
- 142.6 Cette liste d'animaux laissés pour compte: dauphins, serpents à crête et à cornes, ibis — qui nourrissent à l'encontre des précédents une implacable antipathie — résume en fait la suite de l'exposé d'Hérodote (II, 72 à 76).

### Chapitre XXXIX

- 142.7 Ce chapitre rassemble au sujet de l'Islam et des Turcs un certain nombre de lieux communs que l'on rencontrait déjà sous la plume de J. Gassot, Christophe Richer de Thorigny ou Pierre Belon. Thevet a parfois suivi à la lettre l'*Opusculum* du pèlerin Bernhard de Breydenbach et les scholies habituelles sur Solin.
- 142.14 Les Fossés: «Le Caire est une ville bastie par les mahométans conquerants de l'Egipte dans le septiesme siecle. Voiez l'article Cahera dans la Bibliothegue orientale d'Herbelot. (...) Il est certain que Babylone, Memphis, et le Caire sont trois noms de trois villes differentes.» Le Vieux Caire ou Masr el-Kadîma, situé au sud-ouest de l'agglomération cairote, correspond en

- effet à la forteresse antique de Babylone, établie le long du Nil et dont subsistent quelques vestiges. Pour toutes ces confusions, Thevet est tributaire de ses sources, tout comme son contemporain Sébastien Münster, qu'il a sans doute lu pour ce passage (*La Cosmographie Universelle*, Bâle, éd. de 1565, p. 1304). «Memphis est hodie Alkaira», notait le même Münster dans une scholie sur Pomponius Mela (Bâle, 1543, livre I, p. 163).
- 142.19 Breydenbach (Mayence, 1486, f. 114) donne des dimensions du même ordre: 12172 pas de largeur (12 milles) et 15107 pas de longueur (15 milles).
- 142.22 Cette phrase est exactement reprise de Breydenbach dans le même contexte (trad. fr., Paris, François Regnault, 1522, f. lxxviii): «Il y a des musquées si grant nombre que on dit que en Romme ny eut jamais tant deglies toutes de marbre polit. helas sathanas ainsi multiplie ses synagogues et delubres» (éd. de 1486, f. 114 v°: «Ita (...) sathanas suas ibi synagogas ampliavit et multiplicavit»). Cette page de Breydenbach, intitulée «De contemplatione Chayri ex monte», sera violemment attaquée par Thevet dans la *CU* (II, 3, f. 36 v°), qui ne craindra pas alors de renier son modèle. En rangeant alors parmi «les ignorans et menteurs» les imitateurs du Doyen de Mayence, Thevet se mettra dans un fort mauvais cas.
- 142.29 Il s'agit là d'un lieu commun antimusulman, déjà illustré, après bien d'autres, par Pierre Belon (III, 16): «C'est le pardon que Mahomet leur a donné, que se lavants souvent les parties honteuses, se purifient de leurs pechez. De là est venu qu'ils ont des auges pleines d'eau par les carrefours des villes, enfermées en quelque petite closure, là où les hommes entrent pour se laver à part, et les femmes à part (...)» Cf. Nicolas de Nicolay, *Navigations* (II, 21; éd. de 1576, p. 71). — Ces ablutions rituelles avaient été décrites avec une grande exactitude par Christophe Richer, qui s'abstint de porter sur elles le moindre jugement de valeur (*De rebus Turcarum*, Parisii, ex officina Rob. Stephani, 1540, II, p. 69).
- 144.7 Les termes de cette prière sont loin d'être inconnus dans l'Europe de la Renaissance. On peut les lire notamment dans la *République des Turcs* de G. Postel (I, p. 39), dont la rédaction est antérieure à 1550 et peut-être même à 1540. Postel en répète les formules sacrées à propos des Mores, lesquels, à la différence des Turcs plus laconiques, versent dans la «battologie» (*op. cit.*, p. 52).
- 144.26 Postel, pourtant peu suspect de parti-pris anti-islamique à la différence de Thevet, rapporte un témoignage analogue (*op. cit.*, p. 40).
- 145.3 Pierre Belon (III, 3, p. 384) reconnaissait déjà aux «Alcoranistes» cette seule part de vérité. Et Postel fera plus tard de cet aveu du Christ par l'Islam la clef de voûte de sa réhabilitation des Turcs (*République*, II, p. 46).
- 145.17 Il était déjà question de cette ménagerie installée au château du Caire dans les *Observations* de Pierre Belon (II, 49, f. 118 r°). Et, qui plus est, cette ménagerie était là aussi le prétexte à dresser le «portrait de la giraffe». La description de Thevet comporte une anomalie: la girafe n'a pas de «petite corne» sur le front, comme il est dit à la ligne 19, ce qui tendrait à en faire un avatar crédible de la licorne. Dans ce cas précis, l'on a la preuve que le texte est rédigé d'après une image préexistante. La troisième corne de la girafe procède d'une erreur visuelle, que la description enregistre en créant par là même un objet fantastique. Dans la gravure de Belon déjà, et plus

encore dans celle de Thevet, l'oreille gauche de l'animal, bizarrement plantée, peut faire penser à une excroissance cornue. Travaillant vite, le rédacteur de la *CL* se sera fié à cette impression première et aura adapté en conséquence la description correcte lue chez Belon. — Rien dans cette page ne permet donc d'attester la réalité de cette visite à la ménagerie du Caire. Et pourtant, beaucoup plus tard, dans son *Grand Insulaire* de 1586 (I, f. 347 v°), Thevet jugera bon de mettre en situation cette promenade zoologique: «Lors que j'étois à la ville du Caire me promenant d'une part et d'autre, deux Cadis ou Leskier, Talismans, qui sont docteurs en leur loix, allans au Chateau de la ville que jadis ont fait faire les Soldans d'Egipte, l'un de ceux Cadis me dit hich Choppath Sunet guydellon crexes zornappa, qui est à dire Allons allons chien non circonsis voir la grand beste.» *Zornappa* est à rapprocher de la forme *Zurnapa* donnée par Belon (II, 49) pour désigner la girafe.

- 145,24 Thevet a sans doute été mis sur la piste des «Miscellanées» d'Angelo Poliziano par une scholie de J. Camers sur Solin, XLIII (Vienne, 1520, p. 219, schol. u), à propos de «Camelopardalis animal»: «Quale autem animal sit, multis verbis describit Heliodorus Graecus author, cujus verba si quis videre cupit, adeat Angelum Politianum. c. 3. primae Centuriae.» Voir: *Angeli Politiani Operum tomus primus* (Lyon, Sébastien Gryphe, 1539; p. 515-517).
- 146,10 à 147,1 Lieu commun antiturc, que Thevet a pu rencontrer chez J. Gassot, *Discours du Voyage de Venise à Constantinople*, 1550, 11 v°-12 r°. Cf. Nicolas de Nicolay, II, 23, p. 75. L'image des brebis ou des chevaux au foirail, venue de Bartolomej Georgevič, connut une fortune immense à l'âge classique, ainsi que l'a rappelé Guy Turbet-Delof, *L'Afrique Barbaresque dans la littérature française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* (Genève, Droz, 1973, p. 113).
- 147,12 Cet assassinat eut lieu en 1553. Thevet continue d'illustrer une topique particulièrement éprouvée. Cf. G. Postel, *République des Turcs* (III, p. 60): «Et bref seroit long de raconter qu'il n'y a quasi Prince Muhamedique créé, sans quelque sang de parens.» Cité par G. Turbet-Delof, *op. cit.*, p. 77.
- 147,22 Philostrate, *De la Vie d'Apollonius Thyaneen en VIII. Livres* (trad. par Blaise de Vigenère, Paris, veuve Abel l'Angelier, 1611, VI, 12, p. 377 et 380), confirme ce trait pour le moins hyperbolique: «Les eaux du Nil assourdissent ceux qui sont proches de ses cataractes.» D'après la *Genèse*, II, 10-14, le Gange — ou Phison —, le Nil — ou Geon —, le Tigre et l'Euphrate sont les quatre fleuves issus du jardin d'Eden. Ces versets ont été longuement commentés par saint Ambroise, dans le *Liber de Paradiso*, ch. III (Migne, *P.L.*, t. 14), souvent publié à la suite de l'*Hexaméron*, d'où le confusion commise un peu plus loin par Thevet. Voir par exemple: *Divi Ambrosii Hexahemeros. Liber de paradiso. Sermo de ortu Aadae. Sermo de arbore interdicta et liber de Cain et Abel*, edente Masello Venia (Mediolani), per A. Zarotum, circa 1477; BN: Rés. C. 404 et 405). L'interprétation typologique que propose Ambroise de la fontaine du Paradis («Qui fons, nisi Dominus Jesus-Christus!») et de ses quatre fleuves est reprise par Isidore de Séville dans les *Etymologies* (XIII, 21; Migne, t. 82, col. 490-491). C'est du reste Isidore de Séville qui cite Salluste, et c'est donc la source pro-

bable de Thevet: «Salustius autem autor certissimus asserit Tigrim et Euphraten uno fonte manare in Armenia» (*loc. cit.*).

- 147,30 Thevet confond ici la Thèbes égyptienne dont Homère dit bien qu'elle comportait cent portes (*Iliade*, IX, 381) avec la Thèbes aux sept portes sur laquelle régna Œdipe et qui était la capitale de la Béotie. De fait, les deux éditions A et C donnent la bonne leçon de cent. C'est par une correction malencontreuse qu'en B Thevet a substitué sept à cent. — Pour tout ce passage (I, 27-31), Thevet a sans doute suivi les scholies de J. Camers sur Solin, XLV, ou celles de S. Münster qui résument les précédentes (p. 96).
- 148,3-10 Toute la fin du chapitre à partir de cette phrase est démarquée de l'*Opusculum* de Breydenbach (f. 114 v°, fin de page). La précision «in Chayro» que reproduit Thevet à la ligne 10 ne figurait pas — et pour cause — dans le texte de saint Jérôme qui écrivait seulement in *sabulo*, «dans les sables». Il s'agit du début de l'*Epistola sancti Hieronymi ad Paulinum presbyterum*, cap. I, qui formait traditionnellement le prologue de la Vulgate et que Thevet a déjà citée dans sa «Preface» (p. 16, l. 8).
- 148,10-16 Thevet a sans doute contaminé son emprunt à Breydenbach par un passage de Volaterran consacré à la Table du Soleil (*Commentariorum Urbanorum liber XII*, Bâle, Froben, 1530, f. 138), où se trouve dévoilée la ruse des prêtres éthiopiens, et qui cite la lettre de saint Jérôme. Cf. Coelius Rhodiginus, XXIX, 4, dont le texte est très proche de celui de Volaterran.
- 148,17 L'île Eléphantine, en face de l'antique Syène, aujourd'hui Assouan.

#### Chapitre XL

- 148,19 La matière de ce chapitre haut en couleurs est empruntée à Pline, VII, 2 (Du Pinet, p. 255). Mais la source-cadre qui a servi à l'ordonner est le commentaire de Juan Luis Vivès sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin (XVI, 8).
- 148,23 Le château du Caire, dont il a été question au chapitre précédent.
- 148,25 Ou plus exactement, Pechys et Pygon, qui expriment l'un et l'autre une longueur d'une coudée. Mais la première vaut 24 doigts et la seconde 20 doigts seulement. Pour les opérations arithmétiques qui suivent, Thevet a recours au commentaire de Vivès sur un chapitre de la *Cité de Dieu* (XVI, 8) demeuré célèbre dans les annales de la tératologie et qui «rencontrera une faveur immense» au moins jusqu'à la Renaissance. Voir sur ce point Jean Céard, *La Nature et les Prodiges*, 1977, p. 26-28. — La référence à «Eustace», c'est-à-dire Eustathius, le commentateur d'Homère, était indiquée en toutes lettres par Vivès, et le rédacteur de la *CL* n'a donc pas eu à la rechercher. François de Belleforest donnera plus tard une édition «enrichie de plusieurs annotations et observations en marge» du texte de saint Augustin commenté par Vivès, dans la traduction française de Gentian Hervet. Nous avons consulté la «troisième édition» (Paris, Michel Sonnius, à l'escu de Basle, 1585; BN: C. 562, p. 453-454) de ce commentaire très superficiellement retouché par le Commingeois. Thevet a complété Vivès par Coelius Rhodiginus, IV, 3.
- 149,4 Référence erronée. Il s'agit de Pline, VII, 2. Du Pinet, p. 255.
- 149,11 Juvénal, *Satire XIII*, 168-174. La référence, là encore, était donnée par Vivès, *ibid.* La référence à Juvénal se rencontre également, et sous une forme plus précise, chez Estienne, à l'article PYGMAEI: «Juvénalis satyra 13», et chez Calepino (éd. R. Estienne).